

Le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE

ADMINISTRATION-RÉDACTION : 29, RUE PIAT — PARIS (20^e) (Métro : Pyrénées)

**La C.G.T. avec ses
2.600.000 adhérents
peut empêcher la
guerre qui s'organise!**

**IL FAUT REPARLER
DE LA MOTION
DES CORRECTEURS...**

Par son action directe, le prolétariat a vaincu :

**Les classes sont
face à face**

Les grèves qui se sont déroulées et qui se déroulent encore ont nettement établi la délimitation des classes.

Que ne nous a-t-on pas dit à propos des classes moyennes. Tous les techniciens, les économistes distingués de la C.G.T. nous ont maintes fois mis en garde contre la schématisation trop catégorique des classes. Il fallait conquérir les classes moyennes pour les empêcher de rejoindre leur pôle d'attraction naturelle, qui est le capitalisme.

Des plans, des programmes se sont élaborés qui avaient cette mission. Le Front populaire en était la grande expression. Les petits patrons étaient unis à leurs ouvriers pour une victoire commune...

La lutte des salaires devait remettre de la clarté dans cette confusion.

La force des 200 familles disparue, patrons et ouvriers se trouvaient face à face.

Les cahiers de revendications délimitaient nettement les frontières. Tels petits industriels qui avaient voté Front populaire, voire communiste, se retrouvaient de l'autre côté de la barricade et étaient parmi les patrons les plus intraitables.

Tels ouvriers ou techniciens qui s'étaient prononcés contre le Front populaire se retrouvaient auprès de leurs frères de classes pour exiger de meilleures conditions d'existence.

Qui donc maintenant osera encore nier la lutte des classes. Qui donc osera encore nier que le prolétariat est la grande force révolutionnaire. Toutes les sous-classes qui ne sont pas rattachées à lui par leurs conditions économiques, seront fatallement contre lui. Elles s'opposeront à son émancipation, leurs intérêts de classe les y obligent.

Et c'est au moment où cette démarcation nette des classes s'établit que l'on nous ressort la théorie d'intérêt général ; non, il n'y a pas d'intérêt général. Le prolétariat n'améliore ses conditions d'existence, et ne s'émancipe qu'au détriment du capitalisme. Ce dernier n'augmente pas ses dividendes qu'au détriment du prolétariat. Les grèves l'ont nettement démontré.

Vouloir unir sur un même programme prolétaires et bourgeois et un non-sens qui ne peut aboutir qu'à une faillite lamentable.

La classe ouvrière doit avoir sa politique autonome, sa politique propre. Les classes moyennes ne peuvent qu'entrer dans son action, la détournant de la voie de son émancipation.

Pendant que les travailleurs occupaient les usines, les radicaux effrayés par cette vague révolutionnaire, exigeaient du gouvernement des mesures d'ordre. Ils étaient prêts à rompre le Front populaire. Ils veulent ces graves gens, travailler au bien-être des travailleurs, mais dans l'ordre, dans le respect de la sainte propriété. En bons bourgeois, pris de peur, ils étaient prêts à répandre le sang ouvrier. Ils restent dans la tradition — mais nous avons la nôtre à perpétuer ou à ressusciter.

En masse les travailleurs ont rejoint l'organisation syndicale. Cette dernière ne répondra aux aspirations des prolétaires que si elle rompt nettement avec la politique de collaboration gouvernementale ou elle s'embarque. Que si devant l'incapacité capitaliste elle revendique pour le prolétariat la gestion des moyens de production et d'échange.

La situation est révolutionnaire, c'est révolutionnairement qu'il faut l'envisager.



AMIS DE LA REGION PARISIENNE
retenez votre journée du 14 juillet
pour assister à notre

Balade Champêtre

qui se tiendra à

**L'ILE DE LA GRENOUILLERE
à BOUGIVAL.**

(Transports par autobus)

C'EST PAR ELLE QU'IL SE LIBÉRERA

Rendue méfiaante par les formules de paix sociale et de réconciliation nationale des classes, présentées par les hommes qu'elle venait de hisser au pouvoir, la classe ouvrière de ce pays a signifié sa volonté de voir les promesses passer sans plus attendre dans le domaine de la réalité.

En un courant irrésistible, l'immense majorité du monde du travail, prenant enfin conscience de sa force, s'est dressée pour, non plus quémander, mais exiger que le progrès technique ne soit plus une cause de misère pour les travailleurs, mais contribue à l'amélioration de leurs conditions de vie.

La tactique de l'occupation des entreprises s'est rapidement généralisée sur tout le territoire et, déjà, la bourgeoisie apeurée, entrevoyant l'échéance fatale, se préparait à faire ses malles, lorsque Léon Blum, brûlant les étapes, s'est précipité aux fonctions gouvernementales pour endiguer le mouvement révolutionnaire qui s'amorçait.

Et l'on a assisté au concert de louanges de la presse bourgeoise envers le sauveur qui assurait la sécurité intérieure par le dépôt des projets de lois sur le contrat collectif, les congés payés, les 40 heures, etc.

Aussi, malgré l'usurpation qu'en veulent faire les manitous du Front populaire, il saute aux yeux que cette première victoire reste tout entière à l'actif de la classe ouvrière ; car c'est sur sa pression, sur la frousse salutaire qu'elle a inspiré aux profiteurs de tout acabit, qu'elle a fait sanctionner promptement certaines de ses revendications sociales les plus urgentes.

Ainsi, tandis que dans le même

temps Jouhaux palabrait à Genève et se heurtait à l'intransigeance des représentants du patronat français sur le problème des 40 heures — en suspend au B.I.T. depuis nombre d'années — en moins de quinze jours l'action directe ouvrière l'imposait sans coup férir.

Mais il ne suffit pas que ces réformes soient inscrites dans le cadre de la loi, bien au contraire. Un long passé d'expériences décevantes nous enseigne que celles-ci sont surtout destinées à canaliser les révoltes ouvrières et qu'elles sont le plus souvent détournées de leur but par ceux-là mêmes qui sont chargés de les appliquer.

C'est l'exemple de la loi de huit heures, sabotée par les législateurs par les multiples dérogations qui furent annexées et contre lesquelles les ouvriers eux-mêmes ne surent pas se défendre, comme ils ne surent pas maintenir les délégués d'ateliers imposés par leur action en 1919.

C'est pourquoi nous répéterons sans nous lasser, car tel est notre rôle, que les réformes sociales n'auront de valeur que dans la mesure où les travailleurs sauront en exiger l'application pratique.

C'est dans la mesure où leur vigilance avertie saura s'exercer, que les modalités prévues dans le contrat collectif leur seront profitables et qu'ils pourront, par la suite, élargir ces premiers avantages.

Si les travailleurs prennent conscience des possibilités énormes qui leur sont offertes par ce dernier moyen, c'est la brèche ouverte dans la voie du

contrôle ouvrier qui doit leur permettre de pénétrer les rouages secrets de l'exploitation capitaliste, non seulement pour pouvoir revendiquer en connaissance de cause, mais aussi pour se préparer à la gestion future qui reste le but de nos efforts communs.

La commission administrative de la C.G.T. a cru pouvoir déclarer à la suite des accords conclus et des promesses enregistrées, qu'un ordre nouveau était né.

Nous pensons qu'une telle affirmation comporte de lourdes responsabilités pour ceux qui la formulent et nous voulons croire que la classe ouvrière organisée qui, elle, veut que ça change, et qui vient de l'affirmer par des actes, saura leur faire comprendre le sens qu'elle attache à ces mots et démontrer qu'elle ne se contentera pas de formuler toutes faites.

L'heure des réalisations approche. Syndicalistes, révolutionnaires sincères, c'est à vous qu'incombe la lourde tâche de défendre le mouvement ouvrier contre les déviations opportunistes qui ont jusqu'à ce jour entravé la voie de son émancipation.

En masses compactes, des éléments nouveaux rejoignent les organisations ouvrières, avides d'employer leur activité au mieux-être social. Sachons être assez intelligents pour les retenir et assez vigilants pour les garder de la contamination réformiste de paix sociale par la pratique de l'action directe.

Pour les luttes qui viennent, nous devons, nous aussi, prendre conscience de nos responsabilités.

Les deux "Léon"

Léon Blum n'a pas offert officiellement un portefeuille à Léon Jouhaux. Mais il a proposé à la C.G.T. de participer effectivement à la composition de son cabinet et il n'est pas doutoux que, si la C.G.T. avait accepté d'entrer dans l'équipe ministérielle, son délégué — ministre du Travail — sans doute — eût été Léon Jouhaux.

Et si, s'estimant trop à l'étroit dans les attributions forcément limitées du ministère du Travail, Léon le Gros eût préféré prendre place, comme ministre d'Etat, aux côtés de Paul Faure, Léon le Mince lui étant allégamment consenti cette faveur.

Il eût été logique et fort adroit que le personnage plus représentatif et le plus qualifié de la C.G.T. : son secrétaire général fit pendant au délégué le plus autorisé de la S.F.I.O. : son secrétaire général.

Mais, lié par une décision explicite du Congrès de Toulouse, Jouhaux a dû décliner l'honneur (?) de devenir ministre, s'il voulait conserver l'avantage de rester secrétaire général de la puissante C.G.T.

Il n'en fait pas moins, sous une forme indirecte, partie du ministère.

Car, il est visible que, depuis son entrée en fonctions, le gouvernement du Front Populaire travaille simultanément sur deux plans : le Parlement et la rue, en s'appuyant : ici sur la masse syndicale et là, sur les Partis politiques dits « de gauche ».

Sur le premier plan, c'est Léon Blum et ses collaborateurs qui dirigent les opérations ; sur le second, c'est Jouhaux et ses collègues qui opèrent.

L'entente est parfaite entre les deux Léon : Blum, président officiel du Ministère legal et constitutionnel, et Jouhaux, président *in partibus* (si j'ose dire) de l'autre Ministère.

Ainsi, les deux Léon sont comme les deux jambes qui ont pour fonction d'assurer la marche et l'équilibre du gouvernement actuel.

Je ne dis que ce qui est. On ne saurait nier le rôle directeur de la C.G.T. réunifiée dans le mouvement de grève.

ve qui, directement ou par ricochet, a englobé presque toutes les corporations.

Le mouvement est parti des syndicats rattachés aux industries métallurgiques. Les travailleurs métallurgistes n'ont pas déserté leurs ateliers ; ils s'y sont installés ; ils ont fait la grève « sur le tas ».

La force contagieuse de l'exemple s'est immédiatement affirmée. Il suffit, parfois, d'une allumette imprudemment jetée par un

fumeur pour que, de proche en proche, une vaste forêt se transforme en un immense brasier.

C'est ce qui s'est produit.

De Paris, l'agitation gréviste a gagné la région parisienne et s'est ensuite propagée en province avec une rapidité fouardoyante.

Organisation nationale, la C.G.T. a pris la direction et la responsabilité de ce mouvement devenu national.

C'est celle qui a assuré la circulation de ses mots d'ordre ; celle qui, par ses délégués, a surveillé la stricte application de ses instructions ; celle qui, d'accord avec le Gouvernement, a provoqué la conférence qui réunissant la délégation patronale et la délégation ouvrière, a abouti aux accords du 7 juin.

C'est, sinon sur l'ordre du moins sur les conseils de la C.G.T., que la grève a continué sur tels points et que sur tels autres le travail a repris, et c'est encore la C.G.T. qui a la parole à propos de tous les conflits qui restent en voie d'arrangement.

La C.G.T. ? c'est-à-dire Léon Jouhaux, car s'il est vrai que, en l'occurrence, la C.G.T. se prononce et agisse au nom de la classe ouvrière de France, c'est Jouhaux qui, tout comme un Doumergue, un Laval, un Blum lui-même, adresse, au nom de la C.G.T. à la population de France des discours radiodiffusés par un poste d'Etat et reproduits par la presse.

Lisez ces discours. Ils ne sont pas « quelconques ». Ils distribuent l'éloge et le blâme ; ils conseillent et ils interdisent ; ils prescrivent et ils habillent. Ils font entendre la parole autorisée d'un « chef » qui, à la tête d'une armée considérable, engage la totalité de ses troupes dans une action de grande envergure et dont l'enjeu a un caractère décisif et global.

Témoin, cette affirmation qui termine l'allocution radiodiffusée par le poste « officiel » des P.T.T., que Jouhaux a prononcée, le dimanche 14 juin à 13 h. 30 : (Suite page 2.) **SEBASTIEN FAURE.**

La main de l'étranger

Le 12 juin, l'*Humanité* publiait un communiqué du syndicat des Métaux qui soulignait à juste titre la responsabilité de la Chambre syndicale patronale de la métallurgie dans la prolongation de la grève, et qui engageait les métallurgistes à poursuivre leur action revendicative dans « la discipline et la tenue admirable » dont ils avaient fait preuve depuis le début du conflit.

Le jour même, un communiqué du parti communiste à l'Agence Havas (des 200 familles) annonçait à toute la presse (pourrie) que « le camarade Raveau » avait été relevé de son poste de chef de rubrique à l'*Humanité* pour « avoir fait le jeu des exploiteurs » en reproduisant dans ce journal le communiqué syndical.

L'avant-veille, en effet, Maurice Thorez avait brusquement déclaré, aux applaudissements de tous les journaux bourgeois « qu'il fallait savoir « terminer une grève », et il eut été dangereux, pour le Comité des Forges et pour l'état-major national-communiste, que les lecteurs ouvriers de l'*Huma* pussent savoir que la grève continuait dans la métallurgie (comme elle continue encore dans certaines corporations) du fait de l'intransigeance patronale, et cela malgré l'arbitrage du gouvernement.

Ce même 12 juin, selon des renseignements à nous parvenus de source sûre, se produisait dans l'industrie métallurgique parisienne, aux usines Caudron, de Guyancourt, un incident extraordinaire révélateur.

L'accord une fois conclu entre la direction et les ouvriers, ceux-ci demandèrent le renvoi de celui d'entre eux qui, à côté du drapeau rouge, avait hissé sur l'usine le drapeau tricolore. La direction dans ce ayant refusé, l'accord était dénoncé et la grève reprenait.

Bien entendu la presse escamota l'incident de Guyancourt.

Il fut été dangereux pour la bourgeoisie française et pour les états-majors « ouvriers » que la nouvelle se répandît que des prolétaires d'une usine parisienne considéraient comme une trahison le fait d'avoir hissé, à côté du drapeau de l'internationalisme révolutionnaire, le drapeau des Versaillais et du comte de la Rocque.

Cette énergie, qui s'affirme dans la prolongation du conflit, il fallait bien que les chefs fissent mine de l'expliquer. Leur peur, il fallait bien qu'ils l'exorcisent.

C'est ainsi que le gouvernement de Front populaire et l'état-major, syndical ne craignirent point de dénoncer officiellement « les éléments suspects parmi qu'étrangers aux formations régulières du Travail », dont l'action prolongeait la grève. C'est ainsi également que la vaillance stalinienne, insultant la combativité ouvrière, parla d'« éléments troubles », et d'« agent de Hitler », immédiatement suivie par la vaillance complice des journalistes bourgeois.

Chœur odieux ! Il n'y manquait que le burlesque.

Le ministère de l'Intérieur s'en chargea avec son invention — délicate attention au grand allié de l'Est du ténébreux trotskysme !

Que les socialistes et les syndicalistes sincères, assez aveugles pour poursuivre à la veille de catastrophes, les illusions du réformisme nous pardonnent !

Si nous voyons, nous autres, dans le mouvement historique qui dresse actuellement les masses françaises contre leurs exploiteurs, la main de l'étranger, c'est celle de gens en place, ou au pouvoir, qui sont bien étrangers à toute volonté révolutionnaire.

C'est celle aussi, au sens le plus strict du mot, de ces complices de l'impérialisme tricolore, de ces agents de l'état knouto-soviétique, qui, sur un télégramme ou un chèque de Moscou, par vanité, par lâcheté ou par cupidité, déshonorent nos raisons de vivre. B.

Imposons l'amnistie totale

S'il est un devoir sacré pour les opprimés du régime c'est bien celui d'arracher des gênes capitalistes ceux des leurs tombés pour la cause de l'émancipation sociale.

Or, si l'on considère le projet d'amnistie présenté par le gouvernement de Front Populaire, — qui ressemble comme un frère à ses prédecesseurs — il semble que notre action dans ce domaine doit être plus vigoureuse que jamais.

En effet le projet étriqué dont vient d'acoucher le gouvernement Léon Blum, pour être soumis aux Chambres, ne comporte nullement l'amnistie tant attendue par les déserteurs et insoumis de la dernière guerre.

Ceux-ci pourront continuer à crever en Guyane ou à végéter lamentablement dans les prisons de la Troisième République c'est là le moindre souci des gouvernements patriotes du Front Populaire sans doute plus enclins au respect de l'odieux code militaire qu'à des mesures humanitaires.

Quant à ceux qui ont réussi à sauvegarder leur liberté, au prix de mille sacrifices, ils continueront leur douloureuse existence de bête traquée.

Les objecteurs de conscience qui sont dans le même cas ne sont pas non plus compris dans le bénéfice des « grâces amnistiantes ».

La loi Forcinal votée contre eux le 8 juillet 1934 ne saurait être désavouée par ceux qui prétendent tout sacrifier à la sécurité intérieure et extérieure de la France.

Oubliés eux aussi les malheureux pionniers politiques à qui on a refusé la carte d'identité et qui se sont vu gratifier d'un arrêté d'expulsion qu'ils n'ont pu observer et pour cause : aucun pays ne voulait les recevoir. Sans travail et par conséquent sans ressources, obligés de se cacher, de vivre en marge ou plutôt de crever de faim, ils ont plusieurs fois tenté d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur leur situation misérable ; ceux-ci se contentent de les mettre à l'ombre de temps à autre pour infraction à un arrêté d'expulsion... et le petit jeu recommence.

De même les pauvres victimes du brigandage colonial, ceux qu'en vertu du fameux code de l'indigénat on persécute pour le plus grand profit des négriers et des juaniers de la métropole. On se rappelle l'histoire du chemin de fer du Congo-Océan, où 25.000 d'entre eux moururent éprouvés de travail et de privations ; les réquisitions d'hommes et de femmes, les impôts en nature, à défaut d'argent ; les expropriations par la force du maigre lopin, en contre partie de droits politiques illusoires ; pas de droit syndical, de liberté de pensée, partout la répression farouche, impitoyable pour ceux qui osent protester. En Indo-Chine, les massacres continuent à perpétrer la renommée sinistre du résistant général Robin dont les avions mitrailleurs firent merveille à Yen-Bay. Sous son règne le bagne de Poulo-Condor tempère l'ardeur justiciable des pauvres annamites.

Le sinistre Peyronnet, gendre de Malvy, ayant opéré la plus abominable répression en Tunisie, vient de se transporter au Maroc pour y continuer ses sévices, sous la protection des radicaux.

On connaît les scandales de la Martinique, de Madagascar, etc., pour tous ces martyrs, de « la plus grande France », au contraire mesuré de clémence.

Un compte-gouttes appliquera l'amnistie aux victimes des lois scélérates, bien entendu sans aller jusqu'aux infractions aux lois sur les menées anticonceptionnelles des partisans de la procréation consciente. On sait qu'il faut une France forte. Nos camarades partisans de la vasectomie resteront donc dans les ergastules bourgeois à méditer sur la liberté individuelle et le droit de chacun à disposer de son corps.

A moins que tous ceux qui ont soif de justice et pour qui la solidarité n'est pas un vain mot ne se souviennent de l'exemple de leurs frères d'Espagne et apportent eux-mêmes la libération à leurs frères persécutés.

Si les tenants du pouvoir persistent dans leur carence nous devrons y songer sérieusement.

Conquête des pouvoirs

L'expérience du ministère Blum s'ajoute à toutes celles qui ont déjà été faites de l'occupation des Pouvoirs publics par des socialistes, particulièrement en Allemagne et en Angleterre.

Il est certain que beaucoup de travailleurs français fervents du « Front populaire » ont fondé de grands espoirs sur cette expérience politique. Il est clair aussi que ce sont ses résultats, au fur et à mesure qu'ils se manifestent, qui confirmeront ou modifieront leur opinion, plutôt qu'aucune autre démonstration.

Déjà des jours viennent de s'écouler, riches de faits curieux et importants, très dignes d'étude et d'attention, pleins de paradoxes apparents, d'antagonismes et de surprises comme dans toute période de déséquilibre et de transition.

Il est advenu que des pompiers ambitieux aient allumé des incendies afin de pouvoir se distinguer en les éteignant. Il n'est point exclu que des motifs de ce genre n'aient joué un certain rôle dans les récents événements. Un simulacre de révolution, avec l'autorisation et sous le patronage de toutes les autorités constituées permettent aux nouveaux chefs de prouver qu'ils étaient seuls capables de maintenir dans une juste mesure la masse populaire. Il permettait aussi aux communistes de mettre en valeur leur influence incontestable et d'imposer plus facilement leurs directives au nouveau Gouvernement.

Il est advenu que les ouvriers ont pris ce mouvement au sérieux, et d'autant plus qu'ils avaient de sérieuses revendications à faire valoir, des taux de salaires scandaleux à dénoncer et qu'ils étaient emportés par la contagion de l'exemple.

Tellement ce mouvement prouvait les possibilités de la classe ouvrière qu'il devenait gênant pour le ministère Blum qui venait de se constituer officiellement. Il fallait que les grèves cessent il fallait qu'elles cessent sur l'initiative et la pression du Gouvernement.

MM. Salengro et Léon Blum trouvèrent pour cela le concours le plus absolu et le plus inconditionnel de la part des dirigeants de la C.G.T., qui firent exactement ce que le ministère leur demandait.

Il semble que les accords improvisés à l'hôtel Matignon n'aient pas exactement satisfait tous les grévistes. Il semble aussi que le mouvement des grèves ne se soit pas arrêté aussi rapidement que le premier ministre semblait le désirer. Une campagne si odieuse était menée contre ceux qui n'admettaient pas les directives de M. Léon Blum qu'elle est arrivée à dégoter M. Vaillant-Couturier lui-même.

Cependant un double effet se produit. Le haut patronat se ressaisit, commence à déclarer que les accords qu'on lui a fait signer sont abusifs et à laisser entendre qu'il dérobera le plus tôt possible.

Du côté des grandes organisations ouvrières, ou du moins de leurs chefs, on tend de plus en plus à faire croire que les résultats obtenus l'ont été par l'action politique et non par l'action directe des travailleurs, dont on se méfie. On souhaite ouvertement voir substituer l'intervention de l'Etat à l'exercice du droit de grève.

Ainsi se confirment les tendances qui travaillent depuis bien longtemps les grands chefs de la C.G.T. qui se sont violentement affirmés au Congrès de Toulouse vers ce que ce même Congrès a intendu de nommer intégration du syndicalisme dans l'Etat.

Cependant — et c'est un fait qui peut avoir d'incalculables conséquences — les effectifs des syndicats s'augmentent d'un nombre immense d'adhérents nouveaux, amenés par les grèves mêmes, et dont l'effet peut à brief délai faire revivre l'esprit syndicaliste dans la classe ouvrière et dans la C.G.T. elle-même.

Et cela, c'est une grande raison d'espérer.

L'échec de l'expérience Blum, la faillite du Front populaire ne doivent pas entraîner une défaite de la classe ouvrière ni la dictature d'un « sauveur », à la « nationalisation de la misère », comme dans les Etats totalitaires, tyrannisés par une caste d'opresseurs.

Dès jours vont venir qui seront critiques et qui peuvent être décisifs.

EPSILON.

Notes et Glanes

« Tout n'est pas possible ! » s'est écrit le beau môme. — Pour des hommes, si !

— Pour des larbins, non ! Car les recruteurs forcençus du 120 de la rue Lafayette sont les plus dévoués laquais du régime capitaliste. Ils embrigadent Populo, l'abrutissent de phrases creuses et lui enlèvent toute idée de révolte. — Du calme, camarades ! ... de la résignation. Et c'est ainsi qu'au lieu de saper le capitalisme, on l'épate, en lui apposant la collaboration de la classe ouvrière.

— Elle était déjà bien lâche, cette classe ouvrière. Elle ne méritait pas cette insulte supplémentaire.

Complicité gouvernementale. Pour ne pas faire mentir Sa Beauté Thorez, Rucart a eu la possibilité de libérer le vieux Bonnat. Et je dis : bravo ! Mais il n'a pas eu celle de libérer Loréal ni les autres militants qui, par force, lui tiennent compagnie à la Santé. Par contre, il a pu poursuivre Fortin et saisir la Lutte Ouvrière.

— A quand la saisie de notre vaillant « Lib. » ? Car n'oubliez pas que lorsqu'on met le nez de ces messieurs dans leurs petites saletés, leur seul argument est de vous traiter de provocateurs et de vous poursuivre. C'est simple, mais il fallait y penser.

Dire que nous avions tous rêvé d'une amnistie générale. Les bagnes, les prisons étaient vides. Tous les exilés qui « avaient le mal du pays » pouvaient revenir. Or, d'après les quelques lignes consacrées par la presse aux projets gouvernementaux, je crains que les emprisonnés en vertu des lois de 1920 (propagande malhuisienne), que les déserteurs et insoumis ne soient pas compris dans la loi tant attendue de justice et de pardon. Il y aura peut-être quelques grâces particulières. Ce qui, en aucun cas, ne saurait nous satisfaire. Nous ne demandons pas l'aumône. Nous voulons l'AMNISTIE.

HENRI GUERIN.



Propos d'un Paria

Les gouvernements se suivent, changent d'étoiles, voire de personnel, mais les méthodes restent les mêmes.

Aussi n'y-t-il pas lieu de s'étonner que, dès le début de son règne, le gouvernement dit de Front populaire n'ait imaginé, pour mettre à la raison ceux qui ne sont pas de son avis, un bon petit complot.

On aurait pu supposer, surtout après les accusations portées par « le citoyen 1910 » je veux dire Monnousseau, à la tribune de la Chambre que ces messieurs à la tête de mort seraient les derniers à encourrir les foudres d'une répression d'ailleurs annoncée avec fracas.

Il n'en est rien. Croix de Feu, Sidilaristes et autres francs-tireurs continuent tranquillement leur petit boulot.

Ce sont eux les « agents provocateurs » qui ont l'honneur des premières poursuites, des premières perquisitions policières ordonnées par le Front populaire.

Ce sont sur les « agents provocateurs » qui pousseront, dans les usines et autres entreprises en grève, les ouvriers à ne pas obéir aux représentants « qualifiés » du prolétariat, et causeront ainsi tant de soucis aux professionnels politiques !

Aussi la police, armée de télescopes puissants, cherche-t-elle, dans tous les recoins de Paris et de sa banlieue, ces terribles trotskystes qui veulent mettre notre belle France à feu et à sang.

On a lu, dans certains journaux, des informations sensationnelles sur l'activité de ces fous-gueules révolutionnaires.

Mais, il y a un malheur, c'est que tout cela n'est qu'une vaste fumisterie bolchévico-policière destinée à rassurer le public sur la ferme volonté de paix sociale des national-communistes et à assouvir la haine implacable des stalinistes contre ceux qui s'obstinent encore à professer les théories qui furent les leurs, il n'y a pas encore longtemps.

Car, pour qui connaît tant soit peu le mouvement social, il est indéniable que le mouvement trotskyste, la IV^e Internationale, ça n'existe en France qu'à l'état d'embryon, de projet. Quelques cadres et autant dire des troupes.

Il n'en est pas moins vrai que, tel qu'il se présente, et étant donnés les recrues, les palmodies, et pour tout dire le renversement complet des doctrines qui s'est opéré dans ce qui fut le parti communiste, un parti nouveau, même embryonnaire, constitue pour nos communistes nationaux un danger certain.

Il ne faut pas chercher ailleurs les causes de cette chasse aux trotskystes que rien, dans un pays de liberté, de démocratie, ne justifie.

Ce sont des procédés de dictature, d'un fascisme qui, pour être matiné de rouge et de tricolore n'en est pas moins haïssable.

Cela promet, pour l'avenir, bien des réjouissances. — Pierre MUALDES.

sur les scènes parisiennes, d'où il était chassé par ceux qu'il avait trahis.

Il appartenait aux politiciens socialistes de tirer de l'oubli ce sinistre cabotin tombé dans le « mélo » le plus abject, le plus bassement crapuleux d'où il tirait sa subsistance.

Ne faut-il pas chanter au Front populaire ?

Aussi ce laissé-pour-compte de l'élément sain ouvrier eût-il, au congrès socialiste, les honneurs de la tribune pour y donner la primeur d'une goulante « à la gloire » de Léon Blum.

Préparons les pommes cuites.

PROBITE

Le Populaire de mardi dernier nous apprend qu'un maçon en chômage, ayant trouvé un sac à main contenant une forte somme d'argent, l'a immédiatement remis à la mairie.

Il ajoute qu'« on ne peut s'empêcher de comparer le geste désinétré de cet ouvrier en chômage avec celui de deux marchands d'essence de la localité, qui se sont empressés, en bons Croix de Feu, de profiter de la pénurie d'essence pour majorer leurs prix et vendre le bidon 18 francs. »

Les mercantis sont toujours les mercantis, et leur règne est éternel, bien que l'organe socialiste affirme qu'il soit passé.

Mais les pauvres sont toujours les pauvres... Et ce maçon descend sans doute des communards qui, allèrent remettre sous bonne escorte, à Versailles, le magot de la Banque de France qui leur semblait peu en sûreté dans un Paris en ébullition.

Les romanichels.

Le Congrès de la région parisienne

Les grèves encore en cours, l'activité syndicale de nombreux militants, la remise de la date du Congrès, ont fait que relativement peu de délégués ont pu assister au Congrès fédéral.

Excellent atmosphère de discussion, nombreuses décisions pratiques destinées à organiser, à maintenir et à développer l'influence de l'organisation qui a pris solide pied dans la région.

Le mouvement gréviste a permis à quantité de camarades de jouer un rôle très actif dans leur boîte et dans leur syndicat. Par leur attitude, leur action et leurs mots d'ordre ils ont prouvé que les anarchistes communistes n'étaient nullement des révolutionnaires mais bien des combattants révolutionnaires intimement liés à la vie de la classe ouvrière.

Voici les principales décisions prises par le Congrès, décisions qui devront être appliquées sans retard par le C. I. et les groupes.

ORGANISATION

Sont nommés au Bureau fédéral : Cartier comme secrétaire, Faucier comme trésorier. Cinq camarades leur seront adjoints ; ces membres seront chargés de coordonner l'activité des principales régions parisiennes (Paris-Sud, Nord, Ouest et Est).

Une commission de quatre membres se réunira pour délimiter ces régions et les secteurs au mieux des intérêts de la propagande.

Les congressistes ont décidé après un énergique appel de Frémont de créer leurs Comités de Défense du Libertaire, indispensables pour accélérer la marche ascendante du tirage de notre journal.

Partout où ce sera possible, des sections devront être créées pour exploiter les nombreuses sympathies qui existent chez les jeunes à l'égard de notre mouvement.

Tous les trois mois des Assemblées générales des membres de l.U.A. se tiendront pour informer et documenter les militants sur les questions d'actualité.

De plus suivant les événements des assemblées d'information élargies aux sympathisants auront lieu régulièrement.

Les C. I. auront lieu tous les 15 jours.

PROPAGANDE

Une sérieuse discussion a permis aux militants de préciser la nature de la propagande à mener.

Une série de meetings se tiendront pour exiger du Front populaire la mise en application des promesses électorales, notamment pour les questions de l'amnistie, des lois scélérates, des deux ans, etc.

La constitution de régions va permettre une agitation plus méthodique, la formation de groupes nouveaux, la diffusion régulière de notre littérature.

Le programme et les statuts de l.U.A. seront édités et faciliteront le recrutement parmi les couches de sympathisants.

La Jeunesse s'organisera particulièrement en vue de sa campagne contre les deux ans, en collaboration avec d'autres groupes de jeunesse révolutionnaires.

Dès aujourd'hui les groupes sont priés d'envoyer au C. I. toutes les indications destinées à permettre l'organisation des réunions (nombre, lieu, quantité d'affiches nécessaires, etc.).

On lira plus loin le questionnaire à remplir par tous les militants qui ont participé aux grèves et à envoyer à la rédaction d'extrême urgence.

AVIS IMPORTANT

UNE ASSEMBLEE GENERALE SUR LES GREVES AURA LIEU AVANT LA FIN DU MOIS.
NOUS DONNERONS TOUS LES DETAILS DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO.

GRUPE DE NANTERRE

Samedi 20 juin, à 20 h. 30, salle Gelloz, 278, avenue de la République, à Nanterre :



Le triomphe dans le renoncement

Le mouvement gréviste est en déclin. Les usines ont été évacuées par leurs esclaves révoltés, qui s'en étaient légitimement proclamés les maîtres par leur geste énergique. La vie reprend son rythme et toute la presse próne la détente ; journaux de droite et de Front populaire rivalisent avec entrain pour exalter le retour à la vie normale. Cette communauté joyeuse de sentiments et de langage n'est pas sans révéler l'existence des mêmes craintes, de la même peur foncière de la classe ouvrière.

A vrai, si le pacte Matignon a été le barrage improvisé contre la puissante vague qui menaçait d'emporter les digues sociales, la signature accélérée des accords corporatifs ne manquent pas de trahir les mêmes aversions instinctives chez les dirigeants ouvriers, par trop « installés » dans le système social. Cette précipitation liquidatrice de la part des cadres ouvriers, parallèle aux manœuvres de la faune journalistique du Front populaire, dévoile le vrai caractère de ce funambulesque croquemainte.

Tout ce monde se ressent pénétrer d'assurance, respire l'optimisme, retrouve de l'allant.

Le mordant, l'esprit belliqueux de la presse du Front Populaire grandit à mesure que la vie normale renait. Les articles abominables de l'*Œuvre*, suintant d'une frousse mirobolante, les appels larmoyants au calme, les menaces à peine voilées contre toute action hors du cadre astucieux de l'ordre bourgeois, proférés par le *Populaire* et l'*Humanité* fréquemment repétées, sont remplacées impudemment par des bulletins de victoire... d'une victoire mutilée, — disons par tant de carence, pour ne pas être trop sévère et surtout trop exigeant, avec des gens ayant montré ce dont ils sont capables.

Pour arriver à leurs fins, tous les moyens auront été bons, le chantage effronté aux Croix de Feu aura été d'un bon secours. Et puis, cette trouvaille des provocateurs, quelle merveille et combien efficace !

Y avait-il dans certaines usines des ouvriers refusant de s'incliner devant les résultats d'un marchandage mené avec trop de désinvolture, en marge des désiderata des grévistes, aussi-tôt ces ouvriers énergiques devenaient des éléments susceptibles !

Mais l'élément communiste sévèrement morigéné par Thorez par la voie de l'*Humanité* — lui-même « enguirlandé » visiblement par Moscou — s'est finalement détaché en partie des ouvriers révolutionnaires, pour épauler les efforts liquideurs des dirigeants débordés par la combativité ouvrière.

Il fallait que ça finisse et sans retard. Moscou redoutait que la crise compromette la puissance de son allié, cependant que l'éventualité d'un dénouement révolutionnaire révoltait les cadres bureaucratiques. Cet état de chose commençait par se traduire par un énervement général. La mauvaise humeur de l'équipe Blum se manifestait par des déclarations de plus en plus péremptaires, sur la nécessité d'assurer l'ordre, et en conséquence, les piquets de flics et de gardes mobiles devenaient moins discrets.

Voilà un fait qui n'est rien moins que rassurant. Que ce serait-il passé si les ouvriers avaient persisté dans leurs efforts ? On peut envisager le pire. Car on aura beau affirmer que ce déploiement des forces répressives étaient dirigé contre les Croix de Feu, on persistera à douter de l'honnêteté de cette affirmation. Il n'y avait qu'à voir, en effet, Belleville sillonné en tous sens par des voitures policières et la place du Combat occupée par la flaque, pour avoir les meilleures raisons de douter que ces mesures étaient dirigées contre les Croix de Feu.

En vérité, le Gouvernement a démasqué sa nette volonté de répression. Il est par trop évident que le chantage réactionnaire a parfaitement réussi. L'équipe ministérielle du Front populaire n'a pu se résoudre à faire preuve de « faiblesse » pour reprendre l'expression de ces messieurs de la réaction et Blum, a oublié sa déclaration de ne point agir contre les travailleurs.

Voilà à coup sûr le point vulnérable du ministère. Pris entre son souci de favoriser les prolétaires et la nécessité de ne pas effrayer des couches sociales promptes à la panique, le gouvernement a failli être contraint de mettre en branle l'appareil de répression contre les travailleurs.

Devant cet exemple, il n'est pas possible d'écartier le renouvellement d'une telle éventualité pour l'avenir. Mais espérons pourtant qu'une telle monstruosité nous sera épargnée.

Maintenant que la bataille est pratiquement finie, nous n'aurons pas la mauvaise grâce de sous-estimer la valeur des améliorations consenties aux travailleurs. Nous avons vu trop de camarades qui ont dirigé des mouvements d'usines et sont devenus des délégués d'atelier, pour ne pas comprendre la légitimité de leur satisfaction. Aussi laisserons-nous à quelques dilettantes le soin de contester la valeur des conquêtes remportées. Ceux qui sont assujettis à la férule patronale, apprécieront la reconnaissance du droit syndical. De même le contrat collectif, venant ruiner la spéculation révèle une précieuse garantie. Nous ne nierons pas non plus la nécessité aveuglante des 40 heures. Le syndicalisme révolutionnaire peut parfaitement estomper ces succès qui lui appartiennent. Mais nous n'en persisterons pas moins à proclamer que le succès de ces revendications du patronat sur la misère des travailleurs,

démontre qu'il était possible d'obtenir plus. De toute évidence, une crise révolutionnaire a secoué ce pays et tous les syndicalistes révolutionnaires, regrettent qu'une si belle occasion soit perdue.

L'expérience de ce grandiose mouvement met en relief une fois de plus les graves dangers de l'opportunisme politique.

Plus que jamais l'action syndicale doit être indépendante. Là réside le salut pour l'avenir.

J. RIBEYRON.

La grève du bâtiment

A l'heure où j'écris ces lignes quelques corporations du bâtiment sont encore en conflit : peintres, parqueteurs, techniciens. L'ensemble des autres corporations a obtenu à peu près satisfaction. Est-il préma-

tre de rappeler dans les grandes lignes ce que fut cette grève ? Je ne le crois pas.

Tout d'abord, on peut affirmer que les ca

des syndicaux furent débordés par ce mouvement de fond sans précédent dans les annales de la classe ouvrière de ce pays.

En effet, en ce qui concerne le mouvement de la région parisienne, pour le bâtiment naturellement, deux réunions successives des conseils syndicaux avaient prévu le dé

pôt des contrats collectifs pour le 10 juin.

Après discussion, certains étaient partisans d'une manifestation après la journée de travail au Champ de Mars ; d'autres, et ceux-ci l'emportaient, furent partisans d'une grève de 24 heures, si le patronat du bâ

iment ne répondait pas pour le 30 juin aux revendications présentées par les syndicats.

Les organisations syndicales auraient pu avoir le temps de préparer l'action envisagée, mais celle menée par les métallurgistes faisait tache d'huile sur les gars du bâtiment. Ce furent d'abord les terrassiers, puis les cimentiers, c'est-à-dire le gros œuvre du bâtiment qui se mirent en mouvement et à la réunion extraordinaire des ca

des syndicaux, qui se tint le 7 juin salle Ferrer, Bourse du Travail, un militant des cimentiers déclara être obligé d'avancer la date de la grève.

D'ailleurs une décision de grève générale était prise, quoique l'industrie du second œuvre fut insuffisamment préparée. Les cahiers de revendications n'étaient pas déposés. Pourtant les serruriers avaient déjà, ainsi que certaines maisons de chauffage, occupé les ateliers. Il n'était plus possible à ce moment, sans risque d'être débordé totalement, de retarder plus longtemps la déclaration de grève générale.

Ce qui a manqué à ce moment, c'est la cohésion dans le mouvement revendicatif, du dépôt d'un cahier de revendications pour l'ensemble du bâtiment, envisageait les grandes lignes de tous les contrats : « Un salaire unique régional, les congés, l'abolition du tâcheronat, etc. », en laissant à chaque corporation le soin d'étudier les revendications secondaires.

A défaut d'un syndicat d'industrie le comité régional aurait dû porter son attention sur ce point.

Nous ne verrons pas aujourd'hui certaines corporations qui sont encore en lutte pour arracher leurs légitimes revendications.

Nul doute qu'elles obtiennent satisfaction ou alors, si une corporation se voyait dans l'obligation de prolonger la grève, il y aurait lieu d'envisager un mouvement de solidarité pour que celle-ci obtienne satisfaction.

Le mouvement de grève génère énormément le gouvernement de Front populaire. Nous pouvons assurer que celui-ci influencera les Chambres syndicales patronales pour que satisfaction soit accordée aux ouvriers.

Cette révolution pacifique aurait pu être le signal de l'expropriation patronale et la prise des moyens de production et d'échange par la classe ouvrière lasse de souffrir ; mais les énergies furent châtrées et tout rentra dans l'ordre. Puisque cet essai d'occupation servit d'exemple pour la prochaine expérience que nous voudrions être la bonne.

R. C.

P. S. — Nous avons souligné « furent débordés » contrairement à ce que disait Guiraud le 7 juin salle Ferrer. D'ailleurs tous les militants savent à quoi s'en tenir sur ce sujet.

Comité du droit d'asile de la C.G.T.

Ordre du jour

Les réfugiés politiques italiens patronnés par le Comité du Droit d'Asile de la C. G. T. réunis en assemblée générale le 7 juillet 1936 expriment toute leur sympathie aux hommes et organisations qui ont pris l'heureuse initiative de convoquer à Paris un Congrès International du Droit d'Asile pour le 21 juillet 1936 ;

Emettent les vœux pour rebâtir le Droit d'Asile effectif et integral, édité Congrès, s'inspire à l'esprit du Droit de l'Homme et du Citoyen, lequel implique l'abolition pure et simple de la mesure d'expulsion à l'égard des réfugiés politiques, sans quoi ils resteraient toujours exposés à être chassés et persécutés par les pouvoirs factieux à travers l'arbitraire administratif et les interprétations restrictives d'un Statut conditionné.

Dans l'attente du Statut Juridique qui rétablit le droit d'Asile intégral, il s'adressent au Comité de la C. G. T. pour demander au Gouvernement de Démocratie un mesure immédiate de surisf au de mettre les réfugiés à l'abri de toute persécution ou arbitraire administratif et dans la condition de se procurer du travail.

LA LUTTE POUR LE PAIN

Les freineurs démasqués

Les métallos de la région parisienne se sont rebiffés contre les fonctionnaires syndicalistes qui prétendaient leur faire encaisser l'accord Matignon.

Leurs délégués l'ont bien montré en adoptant à la réunion du 10 juin, la résolution suivante :

587 délégués représentant 243 usines métallurgiques de la région parisienne réunis à la Maison des Syndicats, 8, avenue Mathurin-Moron.

Mais des protestations s'élèveront dans tous les coins, des grévistes alerteront jusqu'à le tra

verser de « vendredi ». Aussi, unanimement, l'assemblée fit comprendre que le mouvement déclan-

ché était social qu'elle ne voulait pas entendre parler politique et qu'elle voulait faire face elle-même.

C'est ainsi que le 8 au soir, la direction nous accordea tous les paragraphes du contrat col-

lectif à condition que celle ne s'appelle pas « contrat collectif ». Le lendemain dans les journées dits « ouvriers », dans le « Peuple », on annonça une grande victoire constituée par l'accord Matignon, victoire des 7 à 15 %.

Ces nouvelles furent accueillies avec colère.

La direction se retrancha derrière cet accord.

Mais grâce à l'attitude débridée des ouvriers,

tenant compte des conditions particulières de la région parisienne, les taux anormaux de

cas payés par certains ateliers, toutes les journées de grève payées au demi-salaire et aucune sanction pour fait de grèves.

Maintenant personne n'a pu ignorer qu'il existait des anarchistes dans l'usine. Tout le monde les a vus et entendus. Ils ont été parmi les plus énergiques dans la lutte pour la défense des salariés.

Nous avons eu beaucoup de sympathies parmi les ouvriers qui comprennent que les politiciens ne peuvent rien, tandis que les travailleurs peuvent tout.

J'ai posé quelques questions à Clamamus au sujet du mur des Fédérés. Il n'a pas répondu clairement à ma question, et cela se comprend.

J'ai fait constater aux camarades qui dénonçaient la démission du maire de Saint-Ouen, Lesesmes, que le sénateur communiste Clamamus lui se gênait pas, pour lui servir la main. Ce qui se passe de commentaires pour les cervaux non-obli-

sés.

Jean Coll.

abouti à aucun résultat, il fut décidé d'occuper l'usine jusqu'à complète satisfaction.

Noublions pas que l'usine Lavalette, a été la 2^e maison à entreprendre la lutte d'action directe et l'occupation des usines méthodes purement anarchico-syndicaliste.

Plusieurs politiciens et surtout communistes sont venus faire leur apprentissage d'orateur. Jusqu'au camarade Clamamus qui a tenu à venir nous apporter son aide parlementaire.

Nous avons tenu 14 jours exactement, sans un moment de défaillance de la part des ouvriers. Nous n'avons repris le travail que lorsque nous avons eu satisfaction ; c'est-à-dire : augmentation de tous les salaires, demi-heure de casse-croûte payés pour les ouvriers travaillant en équipe, prime d'heure de 0,20 de l'heure pour certains ateliers, toutes les journées de grève payées au demi-salaire et aucune sanction pour fait de grèves.

Maintenant personne n'a pu ignorer qu'il existait des anarchistes dans l'usine. Tout le monde les a vus et entendus. Ils ont été parmi les plus énergiques dans la lutte pour la défense des salariés.

Nous avons eu beaucoup de sympathies parmi les ouvriers qui comprennent que les politiciens ne peuvent rien, tandis que les travailleurs peuvent tout.

J'ai posé quelques questions à Clamamus au sujet du mur des Fédérés. Il n'a pas répondu clairement à ma question, et cela se comprend.

J'ai fait constater aux camarades qui dénonçaient la démission du maire de Saint-Ouen, Lesesmes, que le sénateur communiste Clamamus lui se gênait pas, pour lui servir la main. Ce qui se passe de commentaires pour les cervaux non-obli-

sés.

Vinardis ! ils ont réussi à conclure avant l'accord Matignon. La direction n'a eu aucun recours.

Continuez camarades.

Chez Petit-Didier à Saint-Denis

Le grève avait été immédiate dans cette imprimerie forte d'un effectif de 900 ouvriers qui ignoraient pour la plupart le syndicat les conditions de travail étaient des plus mauvaises et les salaires des plus réduits.

Aussi le mouvement gréviste eut-il parmi eux un écho immédiat. Ce fut surtout un mouvement de jeunes qui menèrent rapidement la lutte et obtinrent des augmentations allant de 7 à 15 %.

Vinardis ! ils ont réussi à conclure avant l'accord Matignon. La direction n'a eu aucun recours.

Continuez camarades.

Chez Chaix

Dans cette imprimerie forte d'un effectif de 900 ouvriers qui ignoraient pour la plupart le syndicat les conditions de travail étaient des plus mauvaises et les salaires des plus réduits.

Au cours des pourparlers les grévistes (des femmes pour la plupart) avaient obtenu de séries améliorations dont 30 % d'augmentation pour les plus bas salaires et continuaient de faire de 7 à 15 %.

Tête des ouvriers et ouvrières qui étaient syndiqués en bloc et qui étaient encaissé ce marché de dupes.

Le remède est dans l'action directe.

Habillement

Plusieurs milliers d'adhésions en quelques jours, transformant certaines sections squelettiques en fortes organisations.

La plupart des dirigeants syndicaux débordés et une grande activité des militants de base qui sont parvenus à organiser le mouvement et à le conduire à la victoire, les fameux leaders unitaires, la citoyenne G. Bodinol surtout, ont joué leur connaissance de la corporation en « arrachant » des salaires... inférieurs à ceux payés dans certaines maisons. (C'est le cas pour les couturières.)

Heureusement que quelques « provocateurs » « éléments touchés », etc., ont défendu les intérêts ouvriers avec un peu plus de savoir-faire et que la plupart des maisons ont dû accorder des conditions de travail et de salaires qui constituent une nette victoire pour cette catégorie de travailleurs nettement inférieurs qu'ils étaient.

Chez Milliat Frères, à Lyon

Dans cette usine l'exploitation était particulièrement dure. Le personnel n'aidait pas syndiqué et les patrons en profitait. Depuis deux jours, le mécontentement était grand. Apprenant que le personnel de l'usine similaire Artaud et Ghislone avait obtenu satisfaction sur tous les points après deux jours de grève sur le « bas », les ouvriers et ouvrières décidèrent de cesser le travail et d'occuper l'usine. Après deux entrevues négatives de la délégation avec le patronat, quatre camarades délégués se rendirent à la Bourse trouver le syndicat de l'Alimentation.